

FICHE SIGNALÉTIQUE 2015-2016

ÉLÈVES

1 232 ÉLÈVES INSCRITS

DANS **1 399** CURSUS

DONT

984 FRANÇAIS,

72 EUROPÉENS

ET **176** RESSORTISSANTS NON EUROPÉENS (16 %)

721 HOMMES (58 %) ET **511** FEMMES (42 %)

1 030 ÉLÈVES EN ÉTUDES MUSICALES
ET **202** EN ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

ÂGE DES ÉLÈVES : **DE 13 À 57 ANS**
(MOYENNE D'ÂGE GLOBALE : **23,5 ANS**)

PERSONNELS

ENSEIGNANTS ET PÉRISCOLAIRES PERMANENTS

404 PERSONNES PHYSIQUES

ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

169 PERSONNES PHYSIQUES

AU 31 DÉCEMBRE 2016

MANIFESTATIONS

307 REPRÉSENTATIONS

DONT

133 INTRA-MUROS

ET **174** EXTRA-MUROS.

30 000 SPECTATEURS

COMPTE FINANCIER

SECTION FINANCEMENT

EN DÉPENSE : **27,8** MILLIONS D'EUROS
(26 MILLIONS D'EUROS HORS DAM)

EN RECETTES : **29,2** MILLIONS D'EUROS
DONT 25 MILLIONS D'EUROS DE SUBVENTIONS
VERSÉES PAR LE MINISTÈRE

SECTION INVESTISSEMENT

EN DÉPENSES : **4,8** MILLIONS D'EUROS.

AIDES

ATTRIBUTION DE **186** BOURSES SOCIALES
ET **231** AIDES PRIVÉES.

INSTRUMENTS

2 ORGUES DE CONCERTS (RIEGER ET DUPONT)

232 PIANOS

30 CLAVECINS

4 PIANOFORTES

2 500 AUTRES INSTRUMENTS

BÂTIMENT LIVRÉ EN 1990

SURFACE TOTALE DU BÂTIMENT : **35 000 m²**

8 000 m²

DE SALLES DE COURS ET DE RÉPÉTITION,

2 000 m²

DÉDIÉS À L'APPRENTISSAGE DE LA SCÈNE,

2 000 m²

DE LOCAUX ADMINISTRATIFS,

1 000 m²

POUR LES RESSOURCES MÉDIATHÈQUE
ET AUDIOVISUEL

14 000 m²

DE COULOIRS, DÉGAGEMENTS ET STOCKAGES,

8 000 m²

DE LOCAUX DIVERS.

SALLES

78 SALLES DE CLASSE

DONT 5 GRANDS STUDIOS DE DANSE

70 STUDIOS DE TRAVAIL

4 SALLES D'EXAMENS ET DE CONCOURS

7 PLATEAUX D'ORCHESTRE

3 SALLES PUBLIQUES

180 PLACES, **250** PLACES,
DE **375** À **420** PLACES.



SYNTHÈSE

L'année 2016 s'est ainsi terminée par une triste perte pour le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris et sa communauté. Rémy Pflimlin, président du conseil d'administration du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris depuis plus de dix ans, avait en effet contribué, en lien étroit avec Bruno Mantovani directeur du Conservatoire de Paris, à la modernisation, au développement et au rayonnement international de l'institution avec attention, générosité et bienveillance.

Rappelons que le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est aujourd'hui l'un des principaux établissements publics d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication dont les missions et l'organisation sont définies par le décret n° 2009-201 du 18 février 2009.

L'institution est par ailleurs membre de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Paris Sciences et Lettres (PSL), ses statuts ont été approuvés par le décret n° 2015-408 du 10 avril 2015. Elle est composée de 25 établissements, dont, outre le Conservatoire, les écoles d'art du ministère de la Culture et de la Communication (CNSAD, ENSAD, ENSBA, FEMIS), l'École normale supérieure

(ENS), et plusieurs institutions parisiennes prestigieuses telles le Collège de France, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Observatoire de Paris, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ou encore l'Université de Paris-Dauphine, en vue de développer des programmes transversaux notamment dans le domaine de la recherche. Dans ce cadre, le Conservatoire est partenaire du programme doctoral SACRe qui s'inscrit dans le développement et la mutualisation de ses moyens d'action et de ressources pour élargir l'offre de formation et de recherche à destination de ses élèves de 3^e cycle.

Durant l'année 2016, le Conservatoire de Paris, avec les autres écoles d'art du ministère de la culture et de la communication, s'est activement employé à participer aux discussions déterminant les statuts des membres de la future structure dont l'intégration va se renforcer afin de répondre aux recommandations du jury sur la poursuite des IDEX (« initiatives d'excellence » dont celle de la ComUE PSL) dans le cadre des Investissements d'avenir. Les écoles d'art souhaitent poursuivre leur partenariat fécond avec la communauté scientifique et universitaire de PSL tout en conservant leur spécificité pédagogique, leur autonomie statutaire et leur appartenance au champ des politiques culturelles.

Le Conservatoire de Paris dispense une formation supérieure de haut niveau dans le domaine de la musique, de la danse et des technologies du son. Les objectifs pédagogiques consistent en l'acquisition de contenus théoriques et la maîtrise de pratiques dans les activités suivantes : disciplines instrumentales classiques et contemporaines, musique ancienne, jazz et musiques improvisées, disciplines vocales, écriture, composition et direction d'orchestre, musicologie et analyse, pédagogie et formation à l'enseignement, métiers du son, danse classique et contemporaine, notation du mouvement.

Durant l'année 2016, les chantiers de rénovation du Conservatoire se sont activement poursuivis notamment en matière de sécurité et de mise aux normes des équipements (groupe électrogène, système de climatisation, cantine) ainsi que de renforcement des mesures de sûreté des personnes dans le cadre du plan Vigipirate, mais aussi d'amélioration des conditions de travail des personnels et des élèves du Conservatoire.

L'ambition pédagogique, individuelle et aussi collective, est portée par l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative fortement impliquée dans la réussite professionnelle des élèves et leur accomplissement artistique personnel. Cette ambition s'est encore affirmée en 2016 dans la volonté de Bruno Mantovani de partager avec le plus grand nombre et dans toutes les sphères, au plan national et international, l'expression de nouveaux talents.

01 _ LES DONNÉES FINANCIÈRES

DES DÉPENSES CONTENUES, DES PRIORITÉS PÉDAGOGIQUES ET IMMOBILIÈRES RÉAFFIRMÉES

Le budget du Conservatoire s'établit à 31,8 M€ pour l'année 2016. Il est stable par rapport à l'année 2015 (31,9 M€).

Les dépenses de personnel représentent 60 % des dépenses totales et ont été quasi maintenues entre 2015 et 2016 (augmentation de seulement 0,6 %) malgré la hausse du point d'indice des fonctionnaires et par le recrutement d'apprentis.

Les dépenses de fonctionnement constituent 25 % de notre budget et ont quant à elles globalement diminué même si plusieurs postes ont augmenté en 2016, traduisant ainsi les priorités de l'établissement en matière pédagogique.

Les dépenses liées à l'apprentissage de la scène ont progressé de 7 % et de 12 % si l'on prend en compte le soutien de nos partenaires. Le montant des productions sur scène se chiffre à 1871 569 € compensées par des recettes à hauteur de 490 733 €.

Les bourses aux élèves et les aides aux projets ont été développées grâce aux dons de nos mécènes et aux legs de généreux donateurs. En 2016, 231 bourses ont été attribuées à 268 élèves. La moyenne du montant distribué est de 1610 €.

Autres dépenses prioritaires, celles liées aux investissements, qui représentent 15 % des dépenses totales de l'établissement, notamment dans l'entretien du bâtiment et dans le renouvellement des matériels pédagogiques. Si en exécution toutes les dépenses n'ont pu être engagées, le différentiel a été reporté pour des opérations en cours ou à mener en 2017. Les crédits de paiement ont cependant progressé de 32 % par rapport à 2015 pour être exécutés à hauteur de 82 %.

En 2016, les investissements ont porté pour 91 % sur les travaux d'agencement et pour 5 % sur les achats de matériels et équipements divers (audiovisuel, mobiliers, instruments etc.). Parmi ces travaux réalisés pour la somme de 5,8 M€, notons les travaux de sécurité assurés dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée à l'OPPIC concernant l'installation électrique haute-tension, le système de sécurité incendie, la gestion technique centralisée, les groupes froids ou les groupes électrogènes ; la réfection de plusieurs bureaux administratifs, de garde-corps et le désamiantage du vide sanitaire ; la réfection des bassins devant le Conservatoire et le remplacement des tapis de danse.

Enfin, plusieurs opérations ont été engagées en 2016 qui feront l'objet d'un paiement en 2017 pour un montant global de 347 898 € dont les travaux de rénovation des studios de la résidence au sein du Conservatoire réalisés fin 2016.

02 _ LES RESSOURCES HUMAINES

GARANTIR LA CONTINUITÉ DU SERVICE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF DANS LE RESPECT DU PLAFOND D'EMPLOI

L'une des principales richesses du Conservatoire réside dans l'excellence et l'engagement de ses personnels enseignants permanents, au nombre de 404 personnes physiques, et de ses 169 agents administratifs.

Le nombre d'agent autorisé en loi de finances pour l'année 2016 a légèrement diminué par rapport à 2015 pour s'établir à 449 emplois équivalents temps pleins contre 450 l'année précédente, dont 353 emplois rémunérés par le Conservatoire et 96 par le ministère de la Culture et de la Communication.

Suite à des départs du Conservatoire (retraites, fins de contrat), 20 enseignants ont été recrutés en 2016 (dont 9 postes de professeurs ouverts au recrutement dans les disciplines suivantes : piano, contre-basse, percussion, trombone, ondes Martenot, chant, musique indienne).

Pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques, 9 emplois ont été pourvus à la suite de mouvements de personnel.

Le dialogue social a continué d'être soutenu au travers de contacts réguliers, de réunions ponctuelles et de l'organisation de deux Comités techniques.

Le Conservatoire a poursuivi sa politique d'ouverture aux jeunes en formation par le recrutement de 5 apprentis et 41 stagiaires ont été accueillis et encadrés au Conservatoire.

Notons enfin que la formation des agents est restée une priorité avec 133 agents ayant bénéficié de formations organisées par le Conservatoire ou le ministère de la Culture et de la Communication (130 en 2015).

03 _ LA POURSUITE DES CHANTIERS DE RÉNOVATION DU CONSERVATOIRE

ASSURER LA CONSERVATION DU BÂTIMENT AINSI QUE LA SÉCURITÉ DE SES OCCUPANTS

Les travaux de remise en sécurité du Conservatoire engagés en 2015 se sont poursuivis et achevés en octobre 2016. La question des pierres mal agrafées en façade a fait l'objet de diagnostics et d'études complémentaires en lien avec l'OPPIC et le maître d'œuvre EGIS sur les modalités d'une intervention compatible avec l'activité du Conservatoire. Dans cette attente, des filets et des barrières ont été posés contre les façades.

Les grands bassins à l'entrée du Conservatoire ont été rénovés et remis en service à la rentrée 2016 contribuant à la mise en valeur de l'édifice. Outre la maintenance quotidienne (900 interventions assurées par les services internes), d'importants travaux d'entretien et de remise aux normes ont été accomplis pendant l'été 2016 dans les domaines électriques (SSI, groupe électrogène, plomberie, chauffage, désamiantage et mise en conformité des cuisines). Durant cette période, des travaux de rénovation des bureaux du plot A au 1^{er} et 3^e étage ont été réalisés (35 bureaux).

En fin d'année, dans la résidence des élèves majeurs du Conservatoire « Villette Ouest », des travaux de rénovation de 32 logements ont été effectués. Deux audits ont été réalisés en vue d'améliorer la sûreté des personnes et des biens. Plusieurs mesures en découleront notamment en matière de vidéosurveillance et de système anti-intrusion.

À la suite d'une campagne de sensibilisation et de réalisation de badges pour tous les personnels et élèves du Conservatoire, l'accès au Conservatoire a été régulé à partir du 9 janvier 2017 au moyen de portillons de filtrage situés aux entrées avec un système de gestion des accès par badge.

DES CURSUS VARIÉS ET EXIGEANTS, UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Les élèves du Conservatoire

1 907 candidats se sont présentés aux épreuves des différents concours d'entrée dans l'ensemble des disciplines musicales, chorégraphiques et à la formation aux métiers du son. Le nombre de candidats en 2016 a baissé de 1,57 % par rapport à l'année dernière.

21 % des candidats ont été admis, soit 428 en 2015-2016. 40 candidats ont été portés sur liste d'attente. 8 d'entre eux ont finalement été admis.

En 2015-2016, **1 286 élèves ont suivi un cursus au Conservatoire** au sein des différents cycles (LMD), dont **1 232 inscrits** et 54 auditeurs libres. Le nombre total d'élèves est stable comparé à l'année précédente (1 286 contre 1 283).

1 030 élèves sont inscrits dans un cursus instrumental soit 84 % des élèves, 202 le sont en danse, soit 16 % des élèves.

Sur les 1 232 inscrits, on recense 984 élèves de nationalité française (80 % des élèves), 72 ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne (4 %) et 176 ressortissants hors Union européenne (16 %).

Sur les 1 232 élèves inscrits, on compte 511 femmes (42 % des élèves) et 721 hommes (58 %). Parmi les auditeurs libres, on relève une parfaite égalité entre le nombre de femmes et de hommes (27) et une quasi parité parmi les élèves étrangers (UE et hors UE) avec 137 femmes et 148 hommes.

La moyenne d'âge des élèves est de 23,5 ans, la tranche d'âge des « 22-25 ans » étant la plus représentée avec 39 % de l'effectif total des élèves. Les élèves mineurs au nombre de 178 élèves représentent 14 % de l'effectif total et suivent en majorité des études chorégraphiques.

Parmi ces mineurs, 60 élèves danseurs et 8 élèves musiciens ont été scolarisés au lycée Brassens (75019), 1 élève au Lycée Racine (75008). 10 élèves danseurs ont fréquenté le collège Lamartine (75009) en classe de troisième et 1 élève danseur est inscrit en seconde TMD (techniques de la musique et de la danse). La scolarité de ces élèves, et notamment ceux résidant à l'internat du Conservatoire, ont fait l'objet d'un suivi attentif tout au long de l'année (organisation de cours du soir et de soutiens scolaires).

186 bourses sociales sont été allouées aux élèves au titre de l'année universitaire 2015-2016. 4 candidats ont en outre bénéficié du FNAUAC (Fonds national d'aide d'urgence annuel) durant cette année universitaire pour un montant total de 13 374 €.

Par ailleurs, le Conservatoire dispose de 190 logements sur son site ou à proximité pour les majeurs et d'une résidence interne pour les mineurs. 284 dossiers ont été déposés au total. 110 logements pour élèves majeurs ont pu être attribués à 119 élèves logés compte tenu des occupations doubles.

La mobilité internationale

En 2015-2016, 27 élèves du Conservatoire sont partis en Europe et dans le monde et 43 élèves étrangers ont été accueillis.

Le Conservatoire a pu obtenir cette année la subvention européenne « Mobilité internationale de crédits » pour les échanges d'élèves entre le Conservatoire et les pays tiers partenaires du programme Erasmus+, dont les Etats-Unis. Aussi, pour la première fois, tous les élèves partis en échange international ont-ils bénéficié d'un financement européen.

La nouvelle bourse de l'établissement provenant du fonds pour la mobilité internationale Vincent Meyer a permis de renforcer l'aide Erasmus+ pour les échanges en Europe en rehaussant le montant des bourses allouées. En outre, un élève a été nommé pour la bourse OFAJ (versée directement par L'Office franco-allemand pour la Jeunesse).

Ces échanges sont unanimement loués par leurs participants, élèves et enseignants, tant en termes d'ouverture sur des cultures et connaissances nouvelles, d'épanouissement personnel et professionnel que de création de réseaux professionnels.

El Sistema

Le programme vénézuélien *El Sistema* a pour but d'offrir une perspective d'intégration sociale aux enfants issus de milieux très défavorisés au moyen d'un projet original d'éducation musicale. Il s'adresse aux plus jeunes, dès la crèche, jusqu'à l'adolescence.

Fort de ses quarante ans d'existence, ce programme a démontré l'efficacité de ses méthodes pédagogiques d'apprentissage collectif. Certains élèves ont réussi une carrière musicale ; la plupart sont préservés des dangers de la rue, voire de la misère, grâce à une structure fiable et sécurisée qui leur permet de vivre au sein d'une communauté artistique bien organisée qui associe les familles.

En 2016, le Conservatoire a été un partenaire actif de ce projet. Au Venezuela, il a mis en place un programme de résidences d'élèves en formation au Certificat d'aptitude de pédagogie ou en cursus de composition ou de direction d'orchestre. Durant les deux sessions d'automne 2016, dix élèves ont travaillé avec plus de 250 jeunes des différents *núcleos* (écoles de musiques) de Caracas et de l'État de Guarico.

05 _ LES ENSEIGNEMENTS

FORMER DES MUSICIENS DE HAUT NIVEAU, PRÉPARER LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE

Les nombreux cursus d'enseignements, dans le cadre des cycles LMD ou de diplômes d'établissement (diplôme d'artiste interprète ou de composition de musique à l'image), en disciplines instrumentales de musique ancienne, classique, contemporaines ou jazz, ainsi qu'en écriture, composition et direction d'orchestre, en musicologie, s'inscrivent dans les objectifs d'excellence professionnelle, individuelle mais aussi collective, et d'insertion professionnelle des élèves du Conservatoire de Paris définis par son directeur Bruno Mantovani.

Nos élèves sont en outre rapidement mis en situation professionnelle et confrontés à des expériences enrichissantes et formatrices dans le cadre de nombreuses représentations auxquelles ils participent au Conservatoire, hors les murs dans le cadre de partenariats avec des institutions comme l'Opéra de Paris, la Philharmonie ou le théâtre du Châtelet ou encore au sein des deux académies d'orchestres mises en place avec des phalanges de très haut niveau tels que l'Orchestre de Paris et l'Orchestre philharmonique de Radio France, y compris lors des concerts publics de leur saison.

À la suite de ces académies, les élèves sélectionnés sont ensuite régulièrement appelés en qualité de musiciens supplémentaires et certains d'entre eux réussissent les concours de recrutement de ces formations ou d'autres orchestres professionnels français, nationaux et régionaux, ou étrangers.

D'autres élèves évoluent ensuite dans des formations de musique de chambre dont certaines obtiennent rapidement une reconnaissance internationale. Notons en 2016, de belles réussites à des concours de trois brillants quatuors à cordes issus du CNSMDP : « Akilone » 1^{er} prix du concours international de

quatuor à cordes de Bordeaux, « Arod » 1^{er} prix du concours de l'ARD à Munich et « Hanson » 2^e prix au concours international de quatuor à cordes de Genève.

Les études instrumentales sont également enrichies de nombreuses interventions d'artistes invités notamment sous forme de master class. Les conférences, concerts lectures et séminaires proposés contribuent ainsi à la formation d'artistes complets et ouverts aux différents langages musicaux et à de multiples répertoires.

33 master class à destination de plus de 400 élèves de l'établissement ont été organisées. Parmi les personnalités invitées : le Quatuor Ebène (musique de chambre), François Le Roux et Régina Werner (chant), Jocelyne Dienst et Emmanuelle Haïm (claveciniste, direction de chant), Hartmut Höll (accompagnement vocal), Gary Hoffman (violoncelle), Jean-Marc Aymes (clavecin), Géry Moutier et Vardan Mamikonian (piano), Richard Ingham (saxophone), Rokurobyoue Fujita (flûte de Nôgaku), Gudrun Hinze (flûte piccolo), Wolfgang Zerer et Louis Robilliard (orgue), Jacques Rebotier (improvisation), Eric Ruske (cor), Pavel Vernikov et Christian Altenburger (violon), Daniele Roccato (contrebasse), Ake Parmerud (composition), Nicholas Daniel (hautbois), Reinhold Friedrich (trompette), Stein-Erik Olsen (guitare), Marc Vallon (basson historique et moderne) ainsi que des artistes de jazz comme Ben Monder (guitare), Ethan Iverson (piano), Ralph Alessi (trompette).

Les élèves du département de Jazz et musiques improvisées ont bénéficié de partenariats avec des lieux parisiens (le Festival de Jazz de la Villette à la Cité de la Musique, la BPI du Centre Pompidou, le Musée Picasso, la Philharmonie de Paris, le Sunside, le musée Guimet etc.). À l'étranger, le partenariat avec La Fondation Siena Jazz s'est poursuivi.

Au côté du diplôme d'artiste interprète de troisième cycle, des programmes de recherche ont également été développés dans le cadre de la ComUE PSL (pour les compositeurs) et d'un partenariat avec Paris-Sorbonne (pour les interprètes).

FORMER DES MUSICIENS ENSEIGNANTS

Les formations à la pédagogie aussi bien pour le parcours DE/DNSPM (diplôme d'Etat de professeur de musique) que pour la formation au CA (certificat d'aptitude) aux fonctions de professeur de musique et de directeur de conservatoires territoriaux participent pleinement des dispositifs d'insertion professionnelle des élèves.

L'année 2015-2016 n'a cependant pas permis d'organiser un concours d'entrée au DNSPM/DE en raison du retrait du partenaire habilité à délivrer ce dernier diplôme (le Pôle Sup 93). Le Conservatoire de Paris a instruit une demande d'habilitation à délivrer le DE, laquelle a été accordée en juillet 2016, ce qui a permis de lancer un nouveau concours d'entrée dès septembre 2016 (réservé aux élèves de 2^e et 3^e année de premier cycle supérieur du Conservatoire).

50 élèves devaient néanmoins encore achever leur parcours DNSPM/DE entrepris en 2013 et 2014 tandis que 95 élèves poursuivaient le cursus de CA et 11 ont entrepris en 2016 la formation d'une durée de deux ans au CA de directeur. Au total, 346 élèves ont suivi une formation dans le domaine de la pédagogie en 2016. De nombreux partenariats ont été développés avec le musée du Louvre, l'Université Paris-Dauphine dans le cadre de PSL, l'INSET de Nancy et dans le cadre du projet El Sistema évoqué plus haut.

FORMER DES DANSEURS EN DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC DE GRANDS CHORÉGRAPHES

La direction des études chorégraphiques met en œuvre deux cursus de formation de danseur interprète, en danses classique et contemporaine, ainsi que deux cursus de notation du mouvement dans les systèmes Benesh et Laban. 144 élèves suivent un cursus de danse dont 81 élèves en danse classique et 63 en danse contemporaine.

Les cursus chorégraphiques s'adressent à un public déjà expérimenté mais jeune, composé majoritairement de mineurs, pour lequel il faut savoir combiner un enseignement supérieur artistique de haut niveau avec une scolarité générale dans le secondaire.

Les enjeux du maintien de l'excellence et la professionnalisation des élèves ont conduit la direction des études chorégraphiques à développer des enseignements artistiques dans un souci constant de pédagogie.

Outre les enseignements, cinq manifestations-phare ont rythmé l'année scolaire : en 1^{er} cycle, *Entrée en Matières* a permis d'organiser la présentation d'un processus de composition collective associant différents niveaux d'élèves. *Ce qui est à l'œuvre*, était fondé à la fois sur une approche du répertoire classique et sur des compositions personnelles ou collectives des élèves. *Les journées de la danse* ont permis au public de découvrir les projets artistiques des élèves. Les deux soirées *étuDiANSE* op.3 et op.4 du parcours post-DNSP ont été consacrées à des créations et des reprises de pièces de répertoire (en danse classique : G. Balanchine, T. Malandain, Jiri Kylián, Sébastien Bertaud et Simon Valastro, danseurs-chorégraphes du Ballet de l'Opéra National de Paris ; en danse contemporaine : Trisha Brown, Pedro Pauwels, Olivia Grandville et Carl Knif).

La politique partenariale de la direction des études chorégraphique s'est en outre concrétisée par des manifestations publiques au sein du Conservatoire et extra-muros :

- Les deux créations classiques du programme de l'Opus 3 ont été rendues possibles grâce au partenariat avec l'Académie de l'Opéra national de Paris.
- En collaboration avec la Fondation Royaumont : Formation/laboratoire DIALOGUES 1^{ère} édition (2016), des élèves de 1^{er} cycle DNSP et du Parcours post-DNSP ont eu la possibilité de rencontrer et participer aux travaux expérimentaux de quatre chorégraphes du programme recherche et composition chorégraphique de la Fondation.

- Dans le cadre de l'année croisée France – Corée, en réciprocité de la soirée coréenne donnée au Conservatoire et grâce au soutien de l'Institut Français, les élèves du parcours étuDiANSE classique et contemporain ont pu présenter leur programme de l'année lors de 2 représentations au Seokgwan-DONG Campus de l'Université des arts de Corée en mai 2016.

- La poursuite des collaborations avec le CND a permis aux élèves de travailler avec Christine Kono-Pohlmann (danse classique) et de découvrir des extraits d'œuvres de danse contemporaine du début du XX^e siècle aux années soixante-dix dans le cadre de la manifestation *Scènes du geste – chapitre 1* autour des répertoires de la période 1920-1970.

- Le partenariat avec KLAP Maison pour la danse dans le cadre du festival + De Danse à Marseille, a permis à trois élèves danseurs du parcours étuDiANSE classique et contemporain de participer à une session de création partagée avec d'autres écoles supérieures de danse (CNSMDL, Pôle supérieur Provence Méditerranée, formation COLINE). De même, à l'invitation des Rencontres chorégraphiques de Saint-Quentin (Aisne), les danseurs du parcours étuDiANSE classique ont donné une représentation au théâtre Jean Vilar.

En complément de ces mises en situation artistiques, une mise en relation privilégiée avec le milieu professionnel est organisée dans le cadre de stages dans des compagnies et ballets en France et en Europe. Des jurys associant des personnalités remarquables ont été constitués en fin d'année pour les certificats d'interprétation de la danse.

Suite à l'obtention du diplôme DNSP de danseur, les élèves ont intégré diverses compagnies en 2016. En classique : Tivoli Ballet Theatre de Copenhague ; Ballet de Nancy ; Opéra national de Bordeaux ; Den Norske Opera Ballett (Oslo) ; En contemporain : Cie C de la B/Alain Platel ; Cie Maguy Marin ; Ballet Preljocaj ; Cie La Vouivre (Lyon).

D'autres ont décidé de poursuivre leur parcours de formation au sein d'écoles de renommée internationale : Classique : Ecole de l'American Ballet Theater (New-York) ; National Ballet Academy (Amsterdam) ; Contemporain ; PARTS (Bruxelles). Un élève a monté sa propre compagnie « Cie Genres et na-ni ».

Certains élèves ont eu la possibilité d'approfondir leur jeu d'interprétation avec le Parcours étuDIANSE, préfiguration à la création d'un 2^e cycle supérieur en danse. Les réflexions et discussions à ce sujet avec la tutelle ministérielle se sont poursuivies en 2016.

FORMER AUX MÉTIERS DU SON À PARTIR DE COMPÉTENCES MUSICALES

La formation supérieure aux métiers du son (FSMS) et la formation en acoustique musicale sont sans équivalent en France. Elles ont pour but de transmettre à des futurs professionnels, des compétences de haut niveau, techniques et scientifiques enrichies d'une formation musicale approfondie.

Outre les savoirs et compétences académiques dispensés dans le cadre de cours, conférences et master class ainsi que de travaux de recherche en lien avec des personnalités externes et d'institutions, les élèves sont mis en contact avec les réseaux professionnels et confrontés à des expériences lors de projets pédagogiques.

C'est ainsi que les élèves ont participé en juin 2016 à Paris au congrès de l'*Audio Engineering Society* (unique association professionnelle internationale exclusivement dédiée aux technologies du son et réunissant les ingénieurs du son, artistes, scientifiques et étudiants du monde entier pour l'accomplissement et la promotion d'avancées majeures dans le domaine du son).

Une réforme des cursus de 3^e et 4^e années de la formation a été entreprise en 2016 visant à adapter les contenus d'enseignement aux évolutions professionnelles du secteur avec la mise en place de spécialisations dans trois domaines :

- Production musicale et sonore
- Spectacle vivant
- Création musicale et sonore

Les élèves ont été amenés à collaborer avec de nombreuses institutions extérieures sur des projets concrets tels que l'enregistrement d'émissions à France musique et le mixage de concerts diffusés en direct. Ils ont participé à de nombreux enregistrements de travaux d'élèves du Conservatoire de Paris en lien avec le service audiovisuel et ont notamment poursuivi l'expérience de l'atelier d'enregistrement avec le département Jazz et musiques improvisées sous l'égide de l'ingénieur du son Philippe Teissier du Cros.

DÉVELOPPER DES OUTILS PÉDAGOGIQUES ET VALORISER LES ACTIVITÉS DES ÉLÈVES

Le service audiovisuel a réalisé le tournage et l'enregistrement de tous les travaux d'écriture (composition, orchestration, instrumentation, musique à l'image, etc.) et de plus de 50 manifestations au Conservatoire de Paris, à la cathédrale Notre-Dame ou à la Philharmonie de Paris. Des « trainings audio ou vidéo » ont permis aux élèves de présenter des supports audiovisuels lors de leur inscription aux concours internationaux.

Grâce au soutien de la fondation Vincent Meyer, il a réalisé et édité deux DVDs (*Ciné Loo* de Remy fox, réalisation Jean-Christophe Pontiers et *Silenzio, mi gira!* de Alvisé Sinivia, réalisation Frédéric Martin) et cinq enregistrements de CDs (Emilien Lefevre, Antonio Garcia Jorge, Tanguy de Williencourt, Marie-Ange Nguccy, Hsu Chia-Yuet, un disque de musique contemporaine interprété par les élèves en diplôme d'artistes interprètes).

Un documentaire initié par Florence Badol Bertrand *Hélène de Montgeroult, pianiste compositrice et pédagogue* a été réalisé par Agnès Demaret et édité en DVD. Le spectacle *Transversalissime Jazz / Danse* a été filmé en vue de la production d'un documentaire sur la transversalité en musique et en danse dont Hervé Sellin est l'auteur.

Après une première expérience en avril 2015, le Conservatoire a retransmis en 2016 quatre spectacles en direct sur son site internet (la classe de direction d'Alain Altinoglu, l'opéra *Iliade l'amour* de Betsy Jolas, le spectacle de danse *EtuDiANSE op.4* et *La nuit de l'Improvisation*).

Le Conservatoire a conduit également des projets de recherche dans le domaine de l'acoustique et de la reproduction sonore. Le service audiovisuel a participé au sein d'un consortium (avec France Télévisions, chef de projet, Radio France, l'IRCAM, France, Orange, le CNRS (Limsi) et les sociétés Trinno audio, Arkamys et A-volute) à un projet de recherche et de développement industriel débouchant sur la possibilité de bénéficier d'une écoute au casque spatialisée (« écoute binaurale »). Des recherches approfondies ont aussi été menées sur les moyens d'écoute notamment l'écoute au casque avec *Head Tracking* ainsi que sur l'amélioration et la simplification des méthodes de post production.

Ces recherches se sont concrétisées par la réalisation de deux CDs exceptionnels :

- *Le geste augmenté*, Marie Ythier édité en binaural et en transaural chez Evidence Classic
- *La symphonie fantastique*, revue par Arthur Lavandier et interprétée par l'orchestre Le Balcon, éditée en binaural et transaural chez Alpha.

07 _ LES APPRENTISSAGES DE LA SCÈNE

DE CONSTANTES MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE DE HAUT NIVEAU

L'expérience de la scène fait partie intégrante de la formation des musiciens et des danseurs du Conservatoire de Paris. Les concerts et spectacles ainsi que les enregistrements ou récitals de fin d'études sont une composante essentielle du cursus des élèves et participent pleinement du processus d'insertion professionnelle, notamment s'agissant des pratiques collectives des sessions d'orchestre qui restent au cœur du projet pédagogique voulu par Bruno Mantovani.

307 manifestations publiques ont été organisées en 2015-2016 par le service des apprentissages de la scène dont plus de la moitié à l'extérieur du Conservatoire dans des structures nationales ou internationales. La Cité de la musique - Philharmonie de Paris demeure le partenaire privilégié du Conservatoire. 300 manifestations avaient été organisées en 2014-2015 avec déjà un renforcement des manifestations extra-muros, traduisant le souci du Conservatoire de contribuer à son intégration dans le circuit professionnel.

Parmi ces nombreux événements, notons quelques temps forts :

- *Le Malade imaginaire*, en coproduction avec le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique
- *Illiade l'amour*, de Betsy Jolas, en coproduction avec la Philharmonie de Paris
- *La Passion selon Saint Jean*, à la cathédrale Notre-Dame de Paris, en coproduction avec la Maîtrise Notre-Dame de Paris, le Pôle supérieur de Paris-Boulogne-Billancourt (PSPBB), les CRR de Paris et Boulogne-Billancourt, sous la direction de Philippe Pierlot

- *Jusqu'au bout de l'impro*, nuit de concerts et performances diffusée en direct sur le site du Conservatoire et sur France Musique

- Concerts en hommage à Pierre Boulez, à la Philharmonie de Paris et au Centre Pompidou aux côtés des musiciens de l'Ensemble intercontemporain et de l'Orchestre de Paris

- Journée de la Résistance : concert avec l'Orchestre national de France sous la direction de Bruno Mantovani à la Maison de la radio.

Le Conservatoire a poursuivi ses collaborations avec des conservatoires en région (Amiens, Angers, Denain) ou en Île-de-France (Bagneux), des institutions culturelles tels que le Centre Pompidou, le Musée du Louvre, le Musée de l'Armée et le Musée national de la Renaissance à Ecouen. Il a également noué des liens avec de nouveaux partenaires : l'Orchestre régional Avignon Provence, Le Triton, Le Musée d'Orsay, le Musée Guimet, Proquartet, etc.

Par ailleurs, une quinzaine d'élèves ont participé à des académies d'orchestre grâce à des partenariats du Conservatoire avec l'Orchestre de Paris et l'Orchestre philharmonique de Radio France.

Enfin, l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire (formé de jeunes diplômés des CNSMD de Paris et Lyon, recrutés sur concours, en transition vers la vie professionnelle) a participé activement au projet pédagogique du Conservatoire.

08 _ FIDÉLISATION ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

ACTIONS DANS LE CHAMP SOCIAL

L'année 2015-2016 a connu un développement notable de concerts à caractère solidaire : avec l'hôpital Armand Trousseau (5 concerts pour les enfants, leur famille et le personnel soignant), dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), au Centre de médecine physique et de réadaptation de Bobigny.

Le Conservatoire a souhaité également renforcer son enracinement local. Il a notamment développé des projets avec les mairies des XIX^e et XVIII^e arrondissements avec le réseau Môm'artre ou avec l'Association de prévention du site de la Villette (dans le cadre du programme Parcourir La Villette).

La programmation de concerts pour le jeune public (une vingtaine au total) a été particulièrement soutenue en 2015-2016 et a permis de toucher 38 classes et 7 centres de loisirs, soit 1 023 élèves de la moyenne section de maternelle à la Terminale.

Enfin, une formation d'artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS) a été intégrée dans l'offre du Conservatoire proposée aux élèves musiciens et ingénieurs du son ayant obtenu le diplôme conférant le grade de master. Construite autour d'une résidence d'une année scolaire dans une classe élémentaire de Saint-Ouen (93), la formation se déroule en partenariat avec quatre autres écoles supérieures d'art parisiennes et bénéficie du soutien de Paris-Sciences et Lettres, de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France et des fondations Edmond de Rothschild.

09 _ LA MÉDIATHÈQUE HECTOR BERLIOZ

L'OUVERTURE AUX PUBLICS

En 2016, la fréquentation de la salle de lecture a continué sa forte progression (+ 47 %), résultat du travail réalisé par le service autour de l'accueil et de l'accompagnement des élèves, enseignants et lecteurs extérieurs mais aussi des manifestations publiques et des conférences qui y ont été organisées.

La richesse des collections a également contribué à l'attractivité de la médiathèque. Le total des collections accessibles au public s'établit à près de 290 000 documents (dont 64 966 au prêt). Notons parmi les acquisitions remarquables en 2016 l'achat de manuscrits autographes du compositeur André Jolivet réalisé grâce à une opération de financement participatif, et l'acquisition de deux corpus importants de musique baroque : les œuvres de Stradella et la collection Musik zwischen Elbe und Oder qui rassemble des œuvres de Graun, Hertel, Keiser, Mattheson, Rosenmüller, Rosetti, Telemann, etc.

Des dons ont également été généreusement consentis : la bibliothèque et la discothèque musicale du compositeur Frederick Martin par son épouse Flore Dupuy-Martin, l'ensemble des manuscrits ainsi que la bibliothèque musicale du compositeur Nguên Thiên Dao, par son épouse Hélène Dao.

Le recrutement d'un conservateur en charge de l'informatique et des nouvelles technologies a permis de développer de nouveaux services numériques consultables à distance.